

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



RECTORAT

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

BP 5005, Dakar-Fann
Email : dir-recherche@ucad.edu.sn

APPEL A PROJETS

FONDS INTERNE D'APPUI A LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Date d'ouverture : **15 octobre 2020 à 00 h**

Date de clôture : **31 octobre 2020 à 00 h**

Soumission : **uniquement en ligne sur <https://recherche.ucad.sn/>**

Contacts :

Dr. Khady DIOUF GOUDIABY - Chef de Division Appui au Financement des Projets
Email : khady1.diouf@ucad.edu.sn

Monsieur Felix DJOSSOU - Chef de Division Administration
dir-recherche@ucad.edu.sn

Le Rectorat de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) lance un appel à candidatures pour la soumission de projets de recherche, dans le cadre du Fonds Interne d'appui à la recherche (édition 2020).

1. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif du Fonds Interne d'appui à la recherche est de stimuler le développement de la recherche institutionnelle à l'UCAD. Ce Fonds est destiné principalement à financer des travaux portant sur des questions environnementales, économiques et sociales prioritaires pour le pays.

Cet appel à projets est ainsi ouvert aux recherches fondamentales, appliquées et de développement. Les projets doivent être :

- innovants ;
- cohérents avec les orientations nationales ;
- axés sur des applications pratiques et pouvant aider la décision publique ;
- pluridisciplinaires et si possible avec une ouverture auprès des autres institutions, entreprises, collectivités, associations...

À l'issue du financement, il est attendu que le projet puisse aboutir à l'un ou plusieurs de ces livrables (*liste non exhaustive*) :

- résultats valorisables à court, moyen termes ;
- retombées significatives de nature à contribuer au développement économique, scientifique, social et technique ;
- productions scientifiques significatives ;
- perspectives en matière de propriété intellectuelle (brevets) ou d'idées de nouveaux projets de recherche.

2. THEMES DE RECHERCHE CIBLES

Six (6) thèmes ont été retenus pour le présent appel à projets :

Thème 1 : Quelles stratégies pour la gestion de la dette souveraine du Sénégal face à la crise de la COVID.19 ?

Thème 2 : Mise en place d'une monnaie unique de la CEDEAO : enjeux, opportunités, et mécanismes opératoires.

Thème 3 : Crise sanitaire de la COVID.19. Quels dispositifs de surveillance sanitaire et environnementale pour les campus universitaires du Sénégal ?

Thème 4 : Innovations pédagogiques et technologiques en contexte de crise sanitaire : approches, ressources et outils.

Thème 5 : Normalisation et qualité des produits de consommation de masse : Quelles leçons tirer de la crise sanitaire du COVID.19 ?

Thème 6 : Changement climatique, élévation du niveau de la mer et gestion urbaine au Sénégal.

3. ELIGIBILITE DES PROJETS

Seuls les projets portés par les structures de recherche de l'UCAD peuvent être bénéficiaires d'un financement. Néanmoins, la collaboration avec des organisations externes à l'UCAD est fortement recommandée.

Les consortiums constitués d'équipes pluridisciplinaires sont également encouragés. En cas de collaboration, la coordination du projet et la signature de la convention de financement reviennent à l'établissement de l'UCAD, bénéficiaire de la subvention pour l'ensemble du consortium.

4. MODALITES DE FINANCEMENT ET DEPENSES ELIGIBLES

4.1 Modalités de financement

Le montant de la subvention est plafonné à **huit (8) millions de francs CFA** par projet.

Pour chaque proposition sélectionnée, une convention sera établie avec le bénéficiaire du financement. Elle sera signée, à la fois, par le coordonnateur du projet, le chef de l'établissement concerné et le Directeur de la Recherche et de l'innovation.

4.2 Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles sont les suivantes :

- frais de missions liés directement à l'exécution du projet ;
- frais de personnel recruté spécifiquement pour le projet ;
- acquisition d'équipements, de matériel de laboratoire et consommables nécessaires à l'exécution des travaux de recherche ;
- frais de prestations extérieures indispensables à la réalisation des travaux (études/analyses, documentation, traduction...);
- toutes autres dépenses indispensables à la mise en œuvre du projet.

Les frais de gestion administrative ne sont pas admissibles.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE ET MODALITES DE SOUMISSION

Le dossier de candidature est composé **d'un formulaire dument rempli, à soumettre uniquement en ligne** comportant principalement les informations suivantes :

Section 1. informations sur la structure de recherche (grade et fonction du responsable, contacts...);

Section 2 : thèmes de recherche et résumé du projet (thème choisi, résumé, mots clés, objectifs, couverture géographique, bénéficiaires potentiels, valeur ajoutée...);

Section 3 : justification, méthodologie, résultats attendus et budget (matériel et méthodes, calendrier prévisionnel, expériences antérieures, ressources humaines mobilisées, justification du budget demandé, principaux livrables...).

Tous les projets doivent être soumis, au plus tard le 31 octobre 2020 à 00 h, délai de rigueur sur : <https://recherche.ucad.sn/>

6. CRITERES DE SELECTION ET MODALITES D'EVALUATION DES PROJETS

6.1 Critères de sélection

L'évaluation scientifique de chaque projet sera faite sur la base des critères suivants :

- complétude de la proposition par rapport aux informations demandées dans le formulaire en ligne ;
- adéquation du projet avec les objectifs du présent appel ;
- pertinence et qualité scientifique du projet notamment de la méthodologie ;
- opérationnalité et débouchés sur des livrables valorisables à court terme ;
- aider à la prise de décision dans le contexte de la crise sanitaire de la COVID.19 ;
- caractère pluridisciplinaire du projet.

6.2 Modalités d'évaluation

Pour cette première édition, une Commission ad hoc est mise en place par la Direction de la Recherche et de l'Innovation pour évaluer l'éligibilité des dossiers de candidature sur la base des informations et des documents reçus à la date et à l'heure de clôture de l'appel à projets.

L'évaluation scientifique de chaque projet sera effectuée par deux experts désignés par cette Commission ad hoc. Ces experts peuvent être choisis parmi les membres de la Commission Recherche de l'UCAD ou dans des structures ayant des compétences dans les domaines ciblés.

La sélection finale sera prise en charge par la Commission ad hoc.

Les résultats seront notifiés par email et par écrit aux candidats au plus tard le 15 novembre 2020.